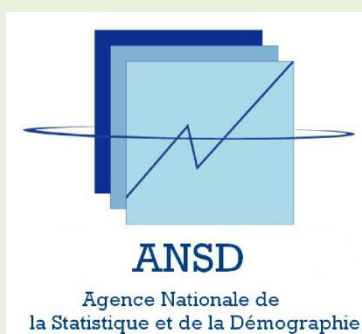




République du Sénégal
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan



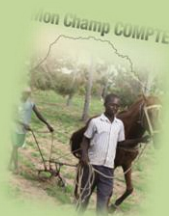
Agence Nationale de la Statistique
et de la Démographie



RAPPORT DEFINITIF

RGPHAE 2013

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage



RGPHAE

Septembre 2014



Tout le monde
compte !

Chapitre I : ANALYSE DE LA COUVERTURE DU RGPHAE : ENQUÊTE POST CENSITAIRE

Résumé

A l'instar des recensements généraux de population, une évaluation du dénombrement de la population a été effectuée dans le but d'apprécier la qualité et l'exhaustivité des données. Cette phase importante du Recensement, dénommée enquête post censitaire, a aussi été réalisée au moyen des nouvelles technologies de collecte de données.

Au plan pratique, l'appariement s'est fait en deux phases : un appariement automatique et un appariement manuel qui a permis de finaliser rapidement ce travail. L'appariement, la conciliation et, plus globalement, le traitement des données de l'EPC ont permis d'évaluer le taux de couverture au niveau de chaque strate. C'est au niveau de la strate « Autres villes » que le taux de couverture est plus élevé (98,0%) suivi de la strate « Rurale » avec un taux de 93,8 %. Les strates « Dakar urbain » et « Grandes villes » enregistrent les taux les plus faibles (respectivement 92,9% et 92,1%). Au niveau national, Le taux de couverture national est évalué à 94,0%. Avec ces résultats, il a été convenu d'ajuster les données de structure.

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est une opération fondamentale de collecte d'informations sur l'état et la dynamique d'une population. Il a pour objectif de répondre aux besoins en statistiques essentielles. Il consiste à dénombrer de façon exhaustive à un moment donné la population d'un territoire donné et à collecter pour chaque habitant les caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles.

Cependant, il est assez complexe et mobilise lors du dénombrement qui se déroule en un temps relativement court un effectif assez important d'agents pour la collecte des données.

Cette importante investigation d'envergure et de souveraineté nationales, malgré toutes les dispositions stratégiques et techniques et la sensibilisation de la population dont elle bénéficie, peut souffrir de quelques insuffisances dues notamment :

- à la qualité du découpage des Districts de Recensement (DR) (espace de travail d'un Agent Recenseur) ;
- à la qualité des documents techniques du dénombrement (questionnaires, manuels...) ;
- au personnel de collecte : superviseurs, contrôleurs, agents recenseurs ;
- aux personnes recensées (manque de collaboration, ignorance, refus de fournir les informations ou la bonne réponse...) ;
- aux activités de traitement et de tabulation.

Il est donc inévitable qu'un recensement ne puisse comporter des erreurs. L'essentiel est d'en déterminer l'ampleur et les causes afin d'évaluer le degré d'exactitude des données collectées et de prendre les dispositions qui s'imposent pour les futurs recensements et enquêtes statistiques. Plusieurs types d'erreurs peuvent entacher les résultats d'un recensement. Il s'agit des erreurs de couverture résultant des omissions, des doubles comptes, de mauvaises inclusions et des erreurs de contenu touchant la qualité des données aussi bien individuelles que collectives.

Il convient donc d'évaluer globalement et isolément les données collectées pour en apprécier le degré de confiance à leur accorder et affiner davantage les stratégies de mise en œuvre des futurs recensements et enquêtes statistiques. Les méthodes

d'évaluation d'un recensement sont nombreuses : analyse démographique, comparaison avec des sources administratives ou avec d'autres recensements et enquêtes par interview parmi lesquelles on distingue l'Enquête Post-Censitaire (EPC). Elle est pratiquement la seule méthode fiable d'évaluation de l'erreur de couverture du recensement dans les pays en voie de développement en l'absence d'un système performant d'enregistrement de la population et de ses mouvements.

Le Dénombrement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage s'est déroulé du 19 novembre au 12 décembre 2013. A la suite de cette opération, un peu plus de trois mois après, plus précisément le 20 mars 2014, la collecte des données de l'EPC a démarré et a duré une vingtaine de jours.

Ce présent chapitre traite du déroulement de toutes les phases de l'enquête. Il s'articule autour des points suivants : (i) les approches méthodologiques ; (ii) les travaux préparatoires ; (iii) le déroulement de la collecte des données, de l'appariement et de la conciliation et enfin (iv) l'analyse des résultats de l'enquête post-censitaire.

I.1. APPROCHES METHODOLOGIQUES

Cette partie traite de la définition des concepts et indicateurs, du plan de sondage et des méthodes de collecte et d'analyse.

I.1.1. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS

Les concepts utilisés et les différents indicateurs qui ont servi à apprécier et décrire la couverture et les erreurs de contenu du dénombrement général sont :

Le taux d'omission censitaire : c'est la population omise rapportée à la population totale estimée par l'EPC.

Le taux de couverture : c'est le complément à l'unité du taux d'omission.

L'estimation préliminaire du système dual de la "***vraie population***" est la population estimée à partir de l'Enquête Post-Censitaire multipliée par la population estimée à partir du recensement (suite à une correction pour les inclusions fausses) et divisée par la population retrouvée au niveau des deux sources.

L'erreur nette de couverture : c'est la différence entre l'effectif de la population qui devait être dénombré (vraie population) et l'effectif de la population qui a été

réellement dénombré (population recensée). Elle représente donc l'effectif de la population non dénombrée.

Le taux d'erreur nette de couverture est l'erreur nette totale rapportée à l'estimation du système dual pour la vraie population. Cette mesure constitue à elle seule l'indice le plus important de la qualité de la couverture du recensement.

I.1.2. PLAN DE SONDAGE

Dans cette sous section, il sera question de la base de sondage, de la taille de l'échantillon de l'EPC, de la stratification et de la définition des strates, du mode de tirage de l'échantillon et de la population cible.

- **Base de sondage** : Pour assurer l'indépendance entre l'EPC et le Recensement, la liste des DR issus de la cartographie a été utilisée comme base de sondage.
- **Taille de l'échantillon** : Le plan de sondage de l'enquête post-censitaire est constitué d'un échantillon stratifié représentatif. La taille de l'échantillon est de 150 DR.
- **Définition des strates et stratification**

Compte tenu des découpages administratifs successifs, la structure du territoire national ne correspond plus à la conception statistique de l'urbain. Il est par conséquent convenu de constituer **quatre (4) strates** qui se présentent comme suit :

- **Dakar urbain** : Les difficultés de retrouver un ménage ont été plus observées à Dakar (beaucoup de refus, de nombreux ménages nucléaires dont les membres sont rarement trouvés à la maison, notamment dans les zones dortoirs, etc.). Il est donc particulièrement important de connaître le taux de couverture de la zone urbaine dakaroise.
- **Grandes villes** : Le choix des grandes villes est guidé d'une part par la structure de leur habitat et, d'autre part, par leur importance démographique. Les grandes villes sont constituées d'une population supérieure ou égale à 50.000 habitants auxquelles est ajoutée la communauté rurale de Touba Mosquée.
- **Autres villes** : Les autres villes sont constituées de tous les autres centres urbains.
- **Rural** : La strate est constituée de toutes les zones administrativement rurales non intégrées dans les centres urbains.

- **Mode de tirage de l'échantillon** : Dans le cadre d'une EPC, on procède à un tirage à un degré, puisque tous les ménages ordinaires de chaque DR-échantillon sont entièrement dénombrés. Avant de procéder au tirage des DR, les zones sont triées géographiquement pour permettre la stratification implicite. Le tirage des grappes de l'échantillon est réalisé sans remise (les grappes ont la même probabilité d'être tirées). Dans la pratique, on numérote les grappes à l'intérieur de la strate et on procède à un tirage aléatoire simple. Afin de réduire les écarts considérables de l'échantillon entre les strates, la méthode de répartition de l'échantillon entre les strates proportionnellement à la racine carrée de la taille en nombre de DR a été retenue. Le **Tableau 1.1** ci-après résume la répartition des DR entre les Strates.

Tableau 1.1: Répartition de l'échantillon de DR entre les strates

Strates	Nombre DR au RGPHAE	Allocation DR pour échantillon
Grandes villes	2 317	29
Autres urbains	1 673	25
Dakar urbain	4 060	39
Rural	9 115	58
Total général	17 165	150

Source : ANSD. Cartographie 2013

Population cible : La population visée par l'enquête post-censitaire est constituée de l'ensemble des ménages ordinaires. Les ménages collectifs, la population flottante, les populations nomades, les membres des corps diplomatiques et consulaires ne sont pas éligibles pour cette opération.

Dans un ménage ordinaire reconnu éligible à l'enquête, toutes les personnes des deux sexes qui sont membres habituels de ce ménage sont interviewées. L'agent enquêteur devait les interroger en respectant les procédures de la phase de dénombrement.

I.1.3. METHODE DE COLLECTE

Comme au Dénombrement Général, la méthode de collecte retenue pour l'EPC était l'interview directe de porte à porte. Elle consistait à se présenter dans chaque ménage des DR sélectionnés et à poser un ensemble de questions au chef de ménage ou à un membre du ménage capable de répondre.

Les opérations de terrain se sont déroulées en trois étapes : la concrétisation, le redénombrement et la conciliation des données du **RGPHAE** et de celles de l'**EPC**.

Un questionnaire assez léger et en relation avec la procédure d'estimation adoptée, a été utilisé. La procédure retenue a identifié toutes les personnes résidant dans le ménage au moment de l'EPC et celles qui étaient membres du ménage pendant le recensement. Ces personnes étaient classées en :

- **non-migrants**, il s'agit de toutes les personnes qui étaient résidentes au moment du dénombrement général et qui le sont toujours lors de l'EPC ;
- **arrivants**, personnes résidentes au moment de l'EPC et qui ne l'étaient pas au moment du dénombrement général. Ce sont des personnes devenues membres du ménage après le recensement ;
- **partants**, personnes qui étaient membres du ménage au recensement mais qui ont quitté le ménage après le dénombrement général soit par décès, soit par départ entraînant un changement de résidence.

Seuls les non-migrants et les partants sont destinés à être appariés pour permettre l'estimation du total des personnes omises et du degré de couverture du Recensement.

I.1.4. METHODE D'ANALYSE

Les taux de couverture sont estimés à partir de la méthodologie du Système Dual décrite dans le manuel "Evaluating Censuses of Population and Housing" au Chapitre 2¹. Celle-ci se base sur l'appariement individu à individu de deux sources différentes et indépendantes décrivant le même événement. Ainsi, l'appariement aboutit à l'estimation du nombre d'individus dénombrés à la fois par les deux sources et dénombrés par l'une des sources et omis par l'autre (Tableau 1.2).

Tableau 1.2 : Estimation de la vraie population par le Système Dual

Enquête Post-Censitaire	RGPHAE		Total
	Recensé	Omis	
Recensé	M	*	N ₂
Omis	*	*	*
Total	N ₁	*	N_T

Source : "Conception et Plan d'Exécution d'une Enquête Post-Censitaire : Exemple d'un Pays en Voie de Développement" International Statistical Program Center, page 30.

¹ Nations Unies (1985), U.S. Census Bureau "Evaluating Censuses of Population and Housing", Statistical Training Document ISP-TR-5.

Rappelons les hypothèses fondamentales d'estimation du système Dual :

- une population fermée ;
- l'indépendance entre le Recensement et l'EPC ;
- l'absence d'inclusions fausses dans les deux sources ;
- et l'absence d'appariements indéfinis.

Dans la mesure où toutes ces hypothèses ne seraient pas respectées, des biais s'introduisent dans les estimations. Outre la première hypothèse, difficile à respecter, pour réduire les biais, il urgeait de s'atteler très tôt à prendre toutes les dispositions requises et à assurer rigoureusement les contrôles y afférents durant tout le processus de mise en œuvre de l'Enquête Post-Censitaire (depuis la conception des manuels d'instructions au personnel de terrain, la sélection dudit personnel jusqu'aux visites de conciliation).

I.2. TRAVAUX PREPARATOIRES

Dans le souci de mieux planifier les activités, des travaux préparatoires ont été menés afin de réussir l'opération. Il a été question lors de cette phase préparatoire de :

- élaborer les documents techniques de la collecte ;
- tester les applications informatiques et l'intégration des observations ;
- reproduire les documents techniques ;
- procéder à la sélection des DR de l'EPC.

I.2.1. ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE LA COLLECTE DE L'EPC

L'élaboration des documents techniques de l'EPC était confiée à un groupe restreint chargé de la conception des outils de collecte et des manuels. Il s'agissait de procéder à la révision du questionnaire EPC, de fournir les spécifications nécessaires au développement des applications de collecte et de remontée des données et de produire les supports pour la formation du personnel de collecte.

Le questionnaire utilisé lors de l'EPC est assez léger et en relation avec la procédure d'estimation adoptée. Le questionnaire comprend entre autres les sujets suivants :

- identification ou caractéristiques de localisation

- caractéristiques des ménages entiers ayant quitté la concession après le RGPHAE
- caractéristiques individuelles des résidents à la date de l'enquête
- caractéristiques individuelles des résidents ayant quitté le ménage après le recensement à la date de l'EPC
- Agriculture
- conciliation des personnes recensées au dénombrement général mais pas à l'EPC.

I.2.2. TEST DES APPLICATIONS INFORMATIQUES ET INTEGRATION DES OBSERVATIONS

Quatre équipes de trois enquêteurs (AE) (constituées par les cadres du RGPHAE) ont été mises en place. Chaque équipe avait à sa tête un superviseur, soit au total 4 superviseurs. Les agents de la section Informatique et Technologie étaient chargés des questions liées à l'informatique.

Le Scénario du test :

Pour la mise en œuvre du test, il fallait mettre en place l'application du superviseur et celle de collecte, définir les zones de supervision (avec trois DR de 6 concessions), disposer d'une liste des agents enquêteurs, de superviseurs, disposer de login pour les enquêteurs et superviseurs. En outre, il fallait exécuter les tâches suivantes :

- le déploiement de l'interface web d'affectation des AE à leur zone ;
- l'affectation des AE et des superviseurs aux zones de supervision ;
- l'initialisation des ultras portables par les superviseurs ;
- l'initialisation des machines des enquêteurs par les superviseurs ;
- la collecte des données sur le terrain par les agents enquêteurs ;
- la remontée des données par les superviseurs ;
- et enfin la visualisation des données remontées par le comité de veille et les superviseurs.

I.3. FORMATION DU PERSONNEL DE L'ENQUETE

En ce qui concerne les agents enquêteurs, certes, il s'agit des mêmes qui avaient fait le dénombrement, mais lors de l'EPC, ils ont été affectés dans des DR différents de ceux où ils étaient lors du dénombrement général. Ensuite, ils ont été formés en

région par les superviseurs avec l'assistance des CTR. Une application d'évaluation a été développée pour sélectionner les meilleurs agents au terme de la formation.

Quinze (15) CTIC choisis parmi les meilleurs lors du RGPHAE ont été recrutés pour la collecte de l'EPC. Ils ont été formés en même temps que les superviseurs. Comme pour le RGPHAE, dans le cadre de l'EPC, les Coordonnateurs TIC avaient pour principale mission d'apporter un appui technique significatif sur le terrain à la section dénommée « opérations informatiques et technologiques ». Cette dernière a en charge les travaux de développement, de formation informatique, de traitement, de transmission électronique des données, d'apurement, d'entretien des supports informatiques, de collecte et d'archivage.

- Les agents d'appariement

L'appariement manuel a été réalisé sur les résidus issus de l'appariement automatique par quarante quatre (44) agents. Ainsi, cinquante (50) candidats ont été formés aux techniques d'appariement. Une équipe de supervision composée de 5 CTR a été mise en place pour assurer le suivi de l'activité.

A l'issue de la formation, il a été constaté que l'essentiel des concepts a été compris. Toutefois, des difficultés ont été notées en ce qui concerne la manipulation de l'application. Par conséquent, un suivi rapproché des travaux a été privilégié lors des premiers jours de l'opération d'appariement.

- Le superviseur d'appariement

Ils étaient au nombre de cinq (5). Le superviseur avait la charge d'examiner les conclusions du travail de l'agent d'appariement. Il devait s'assurer que ce dernier a correctement suivi l'ensemble des instructions.

Le superviseur devait donc passer en revue les conclusions de ces agents sur des cas « appariements probables » en comparant les données du RGPHAE et celles de l'EPC. S'ils tombent d'accord sur les conclusions « **appariements probables** », alors l'individu EPC devait être envoyé sur le terrain pour faire l'objet de vérification lors des visites de contrôle.

I.4. ACTIVITES DE L'EPC

I.4.1. COLLECTE DES DONNEES

Pour un bon déroulement des opérations, les régions ont été regroupées en six (6) axes en tenant compte de la proximité et du degré d'enclavement. Il s'agit des axes de Dakar, Diourbel-Fatick-Kaolack, Saint-louis-Matam, Tambacounda-Kaffrine-Kédougou, Thiès-Louga et Ziguinchor-Sédhiou-Kolda. La collecte des données a démarré sur l'ensemble des axes au même moment.

S'agissant de la sensibilisation de l'EPC, il a été recommandé aux superviseurs et chefs de Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) d'adopter l'approche proximité au niveau des DR échantillonnés.

I.4.2. APPARIEMENT

L'appariement des données du RGPHAE avec celles de l'EPC entre dans le cadre des activités post-censitaires. Il s'agit d'une étape importante, puisqu'elle va permettre d'évaluer les données du recensement, en particulier l'exhaustivité. L'appariement a été réalisé en deux phases : l'appariement automatique et celui manuel.

a) Appariement automatique

Un appariement automatique a d'abord été réalisé grâce à un algorithme informatique et une méthode basée sur la technique des distances (au niveau des prénoms et noms) pour comparer les individus.

Avec 45% ou plus d'individus appariés, les régions de Fatick, Ziguinchor et Sédhiou se caractérisent par les pourcentages les plus élevés (Tableau 1.3). Kédougou, Dakar, Kolda et Tambacounda se situent légèrement au dessus de la moyenne nationale. Les pourcentages les plus faibles s'observent à Saint-Louis et Matam.

Tableau 1.3 : Récapitulatif des résultats de l'appariement automatique des individus

Région	Effectif RGPHAE	Effectif EPC	Appariés	Pourcentage	Ecart RGPHAE-appariés
DAKAR	25723	26473	10705	42%	15018
DIOURBEL	11412	11737	4429	39%	6983
FATICK	4972	5162	2435	49%	2537
KAFFRINE	2753	2879	1071	39%	1682
KAOLACK	8736	8426	3447	39%	5289
KEDOUGOU	2045	2038	904	44%	1141
KOLDA	5635	5850	2317	41%	3318
LOUGA	8406	9159	3042	36%	5364

Région	Effectif RGPHAE	Effectif EPC	Appariés	Pourcentage	Ecart RGPHAE-appariés
MATAM	4281	3967	1313	31%	2968
SAINT-LOUIS	8163	6898	2349	29%	5814
SEDHIOU	2732	2729	1224	45%	1508
TAMBACOUNDA	4019	4845	1607	40%	2412
THIES	15148	15835	5695	38%	9453
ZIGUINCHOR	3706	3972	1735	47%	1971
TOTAL	107731	109970	42273	39%	65458

Source : ANSD. RGPHAE 2013

b) Appariement manuel

Il traite les résidus de l'appariement automatique. Une application informatique a été développée pour faciliter le travail des agents d'appariement. Au terme des travaux, les résultats suivants ont été obtenus : Kaffrine et Fatick avec au moins 80% d'individus appariés se distinguent des autres régions. Dans une moindre mesure, Kédougou et Sédhiou (respectivement 78% et 77%) suivent la même tendance. Les plus faibles pourcentages s'observent à Saint-Louis (55%) et Matam (63%). Dans les autres régions, les pourcentages varient entre 70 et 75%. Au total, 36 362 individus répartis sur l'ensemble du territoire ont fait l'objet de conciliation dont 6 543 d'appariements probables (Tableau 1. 4).

Tableau 1. 4 : Récapitulatif des résultats de l'appariement provisoire manuel des individus

REGION	Effectif RGPHAE	Effectif EPC	Effectif appariés	%	Ecart RGPH- apparié	Appariement probable
Dakar	25 723	26 473	18 961	74%	6 762	1 179
Diourbel	11 412	11 737	8 473	74%	2939	769
Fatick	4 972	5 162	3 960	80%	1012	197
Kaffrine	2 753	2 879	2 272	83%	481	197
Kaolack	8 736	8 426	6 302	72%	2 434	655
Kédougou	2 045	2 038	1 587	78%	458	91
Kolda	5 635	5 850	4 088	73%	1547	497
Louga	8 406	9 159	5 881	70%	2525	538
Matam	4 281	3 967	2 684	63%	1597	308
Saint louis	8 163	6 898	4 517	55%	3 646	369
Sédhiou	2 732	2 729	2 109	77%	623	259
Tambacounda	4 019	4 845	2 888	72%	1 131	345
Thiès	15 148	15 835	11 397	75%	3 751	869
Ziguinchor	3 706	3 972	2 732	74%	974	270
Total	107 731	10 9970	77 851	72%	29 880	6 543

Source : ANSD. RGPHAE 2013

I.4.3. VISITES DE CONTROLE OU DE CONCILIATION

Des visites de contrôle ont été effectuées pour clarifier et corriger les incohérences décelées au moment des opérations d'appariement. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces visites, six équipes ont été constituées.

La conciliation s'est effectuée dans les DR où on a observé des ménages dits à « problèmes ». Il s'agit de tous les ménages à l'intérieur desquels le statut de dénombrement déclaré des individus du ménage n'a pas été validé à l'issue des deux phases d'appariement (automatique et manuel) en raison d'incohérences notoires.

Ces ménages en question qui faisaient l'objet de conciliation étaient générés à partir des résultats de l'appariement manuel pour des retours de terrain. Ceci a permis d'obtenir des clarifications sur le « *statut de dénombrement individuel* » déclaré par les membres des ménages en question.

I.5. RESULTATS DE L'ENQUETE

Un recensement est toujours entaché d'erreurs. Ces erreurs sont liées aux omissions, aux doubles comptes ainsi qu'aux fausses inclusions. Un indicateur qui tient compte de l'ensemble de ces insuffisances est l'erreur de couverture. Elle donne une mesure du défaut d'exhaustivité du recensement.

Pour son calcul, la méthodologie du Système Dual a été appliquée. Le rapport du nombre d'individus appariés à la population résidente de l'EPC donne le taux de couverture du recensement. La population appariée (ayant servi pour l'estimation de la couverture) est donnée par la somme des non-migrants et des arrivants appariés (estimation à partir de la proportion des partants appariés dans les partants).

Le Tableau 1.5 indique que 109 942 personnes dont 55 793 femmes ont été enquêtées lors de l'EPC. Il montre aussi que le nombre de ménages enquêtés est de 13 082.

Tableau 1.5 : Récapitulation des effectifs de ménages et de la population enquêtée par strate

Strate	Population enquêtée	Ménages enquêtés	Femmes enquêtées	Hommes enquêtés
Dakar urbain	26 458	4 091	13 061	13 397
Grandes Villes	19 471	2 440	10 137	9 334
Autres Villes	18 383	2 256	9 217	9 166
Milieu Rural	45 630	4 295	23 378	22 252
Total	109 942	13 082	55 793	54 149

Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse de la couverture s'est faite en considérant le niveau national, les quatre strates.

I.5.1. ANALYSE DE LA COUVERTURE

La couverture est analysée au niveau national d'abord, ensuite au niveau de chacune des quatre strates (Dakar Urbain, Grandes Villes, Autres Villes et la Strate Rurale) et enfin au niveau du milieu de résidence (Urbain, Rural).

a) Niveau national

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) réalisé entre novembre et décembre 2013 a un taux de couverture nationale de 94,0% (Tableau 1. 6). Ce qui donne une estimation de la population sénégalaise des ménages ordinaires à **13 281 722** habitants. En tenant compte des effectifs de la population comptée à part (populations des ménages collectifs : 216 686 et population flottante : 10 307), la population résidente au Sénégal serait estimée à **13 508 715** habitants.

Tableau 1. 6 : Résultats de l'EPC par strate, milieu de résidence et niveau national avec distribution de la population du système Dual par sommation (hors population comptée à part)

STRATE	TAUX DE COUVERTURE	FACTEUR D'AJUSTEMENT	VRAIE POPULATION DU SYSTEME DUAL
DAKAR URBAIN	0,929	1,065	3 006 564
GRANDES VILLES	0,921	1,061	2 512 859
AUTRES VILLES	0,980	1,003	1 215 681
RURAL	0,938	1,053	6 546 618
NIVEAU NATIONAL	0,940	1,048	13 281 722

Source : ANSD. RGPHAE 2013

S'agissant des probabilités d'omission, les résultats fournis par l'EPC montrent qu'elles sont à des niveaux acceptables. Elles sont plus élevées dans les strates : Dakar urbain (7,1 %), Grandes villes (7,9%) et la Strate rurale (6,2%) que dans la strate Autres centres urbains (2%).

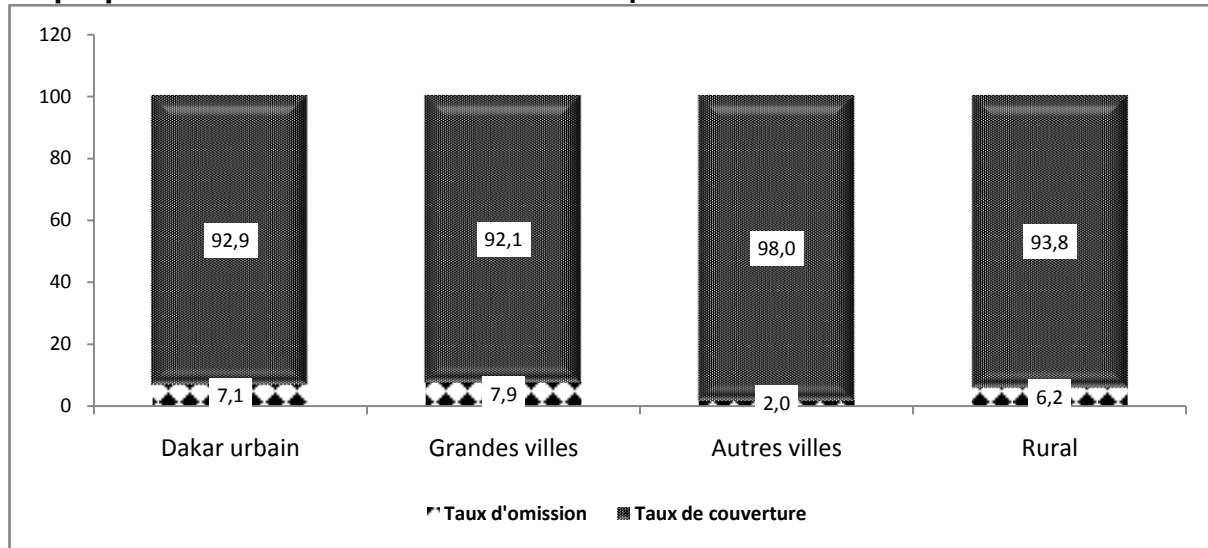
L'enquête de couverture a permis de déterminer plusieurs autres indicateurs : la probabilité pour qu'un individu soit recensé (dénombré au RGPHAE), celle pour qu'il soit enquêté (dénombré à l'EPC), celle d'être omise par le Recensement et dénombré à l'EPC et enfin celle d'être omise à l'EPC mais dénombré au Recensement.

b) Niveau des strates

Dans le cadre de l'EPC, le territoire national a été divisé en quatre strates : Dakar Urbain, Grandes Villes, Autres Villes et Rurale. Il ressort de la lecture du et du Tableau 1. 7 que le taux de couverture du RGPHAE 2013 varie selon la strate. Le taux de couverture le plus élevé est obtenu dans la strate « Autres villes » (98,0%). La

strate « Rurale » vient en deuxième position avec 93,8 %. C’est dans l’agglomération urbaine de Dakar et les grandes villes qu’on a enregistré les taux de couverture les plus faibles (respectivement 92,9% et 92,1%). Il faut cependant noter que globalement, les niveaux de couverture sont acceptables.

Graphique 1.1 : Taux de couverture et d’omission par strate



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les résultats de l’EPC ont aussi donné les probabilités pour qu’un individu soit dénombré au Recensement pour chaque strate. Ainsi, elle est de 0,91 pour la strate Dakar Urbain et 0,92 pour celle des « Grandes Villes » contre respectivement 0,98 et 0,95 dans les strates Autres Villes et Rurale. Dans l’ensemble, un individu résident sur le territoire sénégalais a 94% de chance d’être dénombré pendant le RGPHAE et 98,6% de chance d’être enquêté pendant l’EPC ce qui laisse un risque d’omission de 1% à l’issue des deux opérations.

Tableau 1. 7 : Probabilités d’inclusion au recensement et à l’EPC par strate, avec distribution de la population du système Dual par sommation (hors population comptée à part)

	DAKAR URBAIN	GRANDES VILLES	AUTRES VILLES	RURAL	NIVEAU NATIONAL
Probabilité " individu dénombré au RGPHAE"	0,910	0,921	0,980	0,950	0,940
Probabilité " individu dénombré à l'EPC"	0,991	0,994	0,999	0,992	0,986
Par hypothèse d’indépendance					
Probabilité " individu dénombré au RGPHAE et à l'EPC"	0,902	0,916	0,980	0,943	0,927
Probabilité " individu dénombré au RGPHAE mais omis à l'EPC"	0,008	0,006	0,001	0,007	0,013
Probabilité " individu dénombré à l'EPC, mais omis au RGPHAE"	0,089	0,078	0,020	0,050	0,059
Probabilité " individu omis au RGPHAE et à l'EPC"	0,001	0,001	0,000	0,000	0,001

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Conclusion

A l'instar du RGPHAE, l'ANSD a opté pour l'utilisation des ultras portables comme outil de collecte pour l'Enquête Post-Censitaire (EPC). Cette innovation a permis de réduire considérablement les délais de traitement des informations recueillies. L'appariement s'est fait en deux phases : un appariement automatique (taux d'appariement 39%) et un appariement manuel (taux d'appariement 72%) qui a permis de traiter les résidus de l'appariement automatique. En définitive, après les travaux de conciliation et les traitements au bureau, le taux d'appariement s'est considérablement amélioré (97,1%).

L'appariement, la conciliation et, plus globalement, le traitement des données de l'EPC ont donc permis d'évaluer le taux de couverture au niveau de chaque strate. C'est au niveau de la strate « Autres villes » que le taux de couverture est plus élevé (98,0%) suivi de la strate « Rurale » avec un taux de 93,8 %. Les strates « Dakar urbain » et « Grandes villes » enregistrent les taux les plus faibles (respectivement 92,9% et 92,1%). Au niveau national, Le **taux de couverture** est évalué à **94,0%**.